

(à diffuser dans les premiers mois de la rentrée scolaire)



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

INFORMATION DES FAMILLES : LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

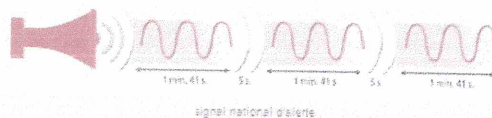
En cas d'alerte

Signal émis par des sirènes:

3 cycles d'alerte (son montant et descendant)

Chaque cycle dure 1 minute 41 secondes,

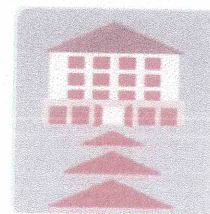
Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles.



Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.

Écoutez la radio.

FRÉQUENCE France Bleu : **100.1 Mhz**
FRÉQUENCE France Info : **105.5 Mhz**
FRÉQUENCE France Inter : **89.7 Mhz**
FRÉQUENCE radio locale conventionnée par le préfet : **100.1 Mhz**



Respectez les consignes des autorités.

N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques.



Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement.

Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.



Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, à l'aide des téléphones mobiles).